

# La gale

La gale peut toucher tout le monde : il n'y a pas lieu de porter un jugement sur les personnes qui en seraient atteintes.

## **La transmission :**

La gale n'est pas une maladie grave mais elle est contagieuse. La transmission est favorisée par la vie en famille et la collectivité.

Elle se transmet par contact cutané prolongé avec le malade de façon directe par des vêtements ou une literie parasitée.

Elle se manifeste par des démangeaisons importantes, le plus souvent la nuit, les signes apparaissent généralement 3 semaines après la contamination.

## **La prévention :**

Lavage minutieux des mains avec de l'eau et du savon liquide (insister sur les paumes, le dos des mains, les poignets et les espaces interdigitaux), systématique après tout contact avec une personne contaminée.

Attention, les solutions hydro-alcooliques sont inefficaces sur le sarcopte (parasite responsable)

Nettoyage des locaux quotidien avec les techniques habituelles en insistant sur les lieux communs (toilettes notamment)

## **Le traitement :**

La gale doit être traitée médicalement

## **La conduite à tenir :**

Par mesure de précaution, si votre enfant présente des démangeaisons, veuillez consulter votre médecin le plus rapidement possible.

Si le diagnostic est confirmé, merci de prendre les précautions suivantes :

- Nous prévenir
- Eviction scolaire jusqu'à 3 jours après la fin du traitement
- Traiter simultanément toute la famille
- Laver le linge, draps, taies, serviettes en machine à au moins 60° et désinfecter autre linge (canapés, matelas) avec un produit acaricide

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations.

Le service de santé scolaire